



**AVIS DE COMPÉTITION
ENTR'AMIS 2017**

**PRÉSENTÉ PAR
CPA PLESSISVILLE
RÉGION CENTRE DU QUÉBEC**

DU : 4 mars, 2017

AU : 4 mars, 2017

SANCTION : IC-16-118

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTER CLUBS

CPA Plessisville

ANNONCE LA TENUE DE Entr'Amis 2017

Dates : 4 mars, 2017 au 4 mars, 2017

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1. Centre du Québec

Président(e) comité organisateur : Josée Tardif
Téléphone : 819-621-0431 Courriel : mdjojomichel@gmail.com
Président(e) de la compétition : Annie Fiset
Téléphone : 819-362-6958 Courriel : fiset.demers@gmail.com
Représentant(e) technique : Jacques Boisvert
Spécialiste de données en chef : Roger Labbé
Spécialiste de données informatiques : Micheline Blanchette

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IC-16-118

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Plessisville
SITE INTERNET :
COURRIEL : cpa_lesgerris@hotmail.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Amphithéâtre Léo-Paul-Boutin
1051, Rue St-Jean
Plessisville (Qc) G6L 3S9

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1 : 85' X 200' (STANDARD LNH)**

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Autres restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a. Les personnes de sexe masculin ne seront pas admis dans les chambres de filles;
 - b. Les équipes ne peuvent pas être considéré comme un événement supplémentaire;

6. Inscriptions

Postale: Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 4 février, 2017 à l'adresse suivante :

CPA Plessisville
2450, Avenue Lacerte
Plessisville (Qc) G6L 2L7

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7. Mode(s) de paiement :

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de CPA Plessisville et datés **au plus tard le 4 février, 2017**. À l'adresse suivante :

CPA Plessisville
2450, Avenue Lacerte
Plessisville (Qc) G6L 2L7

Aucun chèque postdaté après le 4 février, 2017 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 45 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8. Frais d'inscriptions :

55 \$ par événement Norme de performance;

35 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

➤ Le système de **Norme de performance et Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Patinage Plus, STAR 1 à 4, Olympiques Spéciaux et les Épreuves supplémentaires. (voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

Norme pour les CD

(1) il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE.

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – court ou libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

12. Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer, présenter la carte photo (obligatoire) et la porter au cou en tout temps. Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

13. Frais d'admission

12 ans et Plus : 5 \$

5 ans et moins : Gratuit

6 à 11 ans : 2 \$

65 ans et plus : 5 \$

Les patineurs et chaperons auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14. Prix

14.1 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

14.2 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

15. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

16. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis au club après la date limite des inscriptions.

17. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétitions, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

18. Vidéo

Non Disponible.

19. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2016-2017**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi le test Senior Bronze peut s'inscrire dans la catégorie Or)

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie A : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 »

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **STAR 2**

Test :	Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge :	Aucune limite
Prog. Libre :	2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 1**

Test :	Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge :	Aucune limite. (éléments)

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit.

La Trousse Technique de Patinage Plus du Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

• ÉTAPE 5

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge
Circuit : 1 min. 15 sec.

• ÉTAPE 4

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge
Circuit : 1 min. 15 sec.

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

✓ GARÇONS

ANNEXE – PATINAGE INTERPRÉTATION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie D : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 ».

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

• INTRODUCTION

Test : Avoir réussi le test Introduction de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

• PRÉ-INTRODUCTION

Test : Ne pas avoir réussi de test de patinage d'interprétation.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.